



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 10 novembre 2022

Communiqué de presse

MISE A DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2022

Crédit Agricole S.A. informe le public que l'Amendement A03 du Document D'enregistrement Universel 2021 a été déposé le 10 août 2022 sous le numéro D. 22-0142-A03 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document est mis à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace « DEU/Amendements/Pilier 3 et informations prudentielles » du site Internet de la Société : <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.